pam (B) / VEL

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1932

THÈSE

460

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ETAT)

PAR

JACQUES FRÉZOULS

Né le 27 Janvier 1906, à Briis-sur-Forge (Seine-et-Oisé)

VELPEAU

(1795-1867)

Président de Thèse : M. le Professeur LENORMANT.

MARCEL VIGNÉ, EDITEUR
13, rue de l'Ecole-de-Médecine, 13
PARIS

1932

3250124811O

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1932

THÈSE

N° .....

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ETAT)

PAR

JACQUES FRÉZOULS

Né le 27 Janvier 1906, à Briis-sur-Forge (Seine-et-Oise)

VELPEAU

(1795-1867)

Président de Thèse : M. le Professeur LENORMANT.

MARCEL VIGNÉ, ÉDITEUR
13, rue de l'Ecole-de-Médecine, 13
PARIS

1932

I. — PROFESSEURS

Le Doyen ..... M. BALTHAZARD.

	MM.
Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie médico-chirurgicale et chirurgie expérimentale	GRÉGOIRE.
Physiologie	Léon BINET.
Physique médicale	STROHL.
Chimie médicale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pathologie médicale	CLERC
Pathologie chirurgicale	LENORMANT.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Thérapeutique	LŒPER.
Hygiène et Médecine préventive	TANON.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LAIGNEL-LAVASTINE
Pathologie expérimentale et comparée	FIESSINGER.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	MAURICE VILLARET
Clinique médicale	CARNOT. BEZANÇON. ACHARD. Marcel LABBÉ.
Hygiène et clinique de la première enfance	LEREBOULLET.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique chirurgicale	DELBET. CUNÉO. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologie	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	RATHERY.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Pierre DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Clinique de la Tuberculose	LÉON BERNARD.
Professeur sans chaire	MAUCLAIRE.
Professeur sans chaire	MULON.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.
Neurologie et Psychiâtrie	ALAJOUANINE
Physiologie	N...
Pathologie médicale	AUBERTIN.
Pathologie médicale	BÉNARD Henri.
Chimie biologique	SANNIÉ.
Pathologie chirurgicale	BROCQ.
Pathologie médicale	BRULÉ.
Pathologie chirurgicale	CADENAT.
Pathologie médicale	CATHALA.
Pathologie médicale	CHABROL.
Pathologie médicale	CHEVALLIER.
Pathologie chirurgicale	De GAUDART D'ALLAINES
Physique	DOGNON.
Pathologie médicale	DONZELOT.
Obstétrique	ÉCALLE.
Urologie	FEY.
Pathologie expérimentale	GARNIER.
Bactériologie	GASTINEL.
Pathologie chirurgicale	GATELLIER.
Histologie	GIROUD.
Pathologie médicale	HARVIER.
Anatomie	HOVELACQUE.
Pathologie médicale	HUTINEL.
Hygiène	JOANNON.
Chimie biologique	LABBÉ (Henri).
Pathologie médicale	LAROCHE Guy.
Oto-rhino-laryngologie	N...
Anatomie Pathologique	HUGUENIN.
Pathologie chirurgicale	LEVEUF.
Pathologie mentale	LIAN.
Pharmacologie	HAZARD.
Histologie	MILLOT.
Pathologie chirurgicale	MONDOR.
Pathologie médicale	MOREAU.
Pathologie chirurgicale	MOULONGUET.
Pathologie chirurgicale	MOURE.
Anatomie Pathologique	OBERLING.
Anatomie	OLIVIER.
Médecine légale	PIÉDELIÈVRE.
Obstétrique	PORTES.
Pathologie chirurgicale	QUÉNU.
Physiologie	RICHET Fils.
Dermatologie et syphiligraphie	SÉZARY.
Pathologie médicale	VALLERY-RADOT. (Pasteur)
Obstétrique	VAUDESCAL.
Ophtalmologie	VELTER.
Histologie	VERNE.
Obstétrique	VIGNES.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

	MM.
Pharmacologie	BUSQUET.
Obstétrique	GUENIOT.
Obstétrique	LEQUEUX
Anatomie pathologique	LEROUX.
Parasitologie	NEVEU-LEMAIRE.
Histologie	RETTERER
Physique	ZIMMERN.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

(ANNEXE)

A TITRE PERMANENT

MM		MM.	
ABRAMI	Clinique médicale	BASSET	Clinique chirurgicale
CHIRAY		CHEVASSU	
DEBRE		HEITZ-BOYER	
DUVOIR		MATHIEU	
FIESSINGER		MOCQUOT	
LAIGNEL-LAVASTINE		PROUST	
		SCHWARTZ	
		LE LORIER	

MM.	
LEVY-SOLAL	Clinique obstétricale
METZGER	

V. — CHARGÉS DE COURS

	MM.
Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes	MAUCLAIRE, agrégé.
Stomatologie	FREY.
Education physique	CHAILLEY-BERT.
Radiologie clinique	LEDOUX-LEBARD.
Puériculture	WEILL-HALLÉ.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE BIEN AIMÉS

En reconnaissance de leur vigilant amour et de leurs sacrifices infinis.

A MON FRÈRE — A MA SŒUR

A MES BEAU-FRÈRE ET BELLE-SŒUR

Je redis mon constant et fraternel attachement.

A TOUS MES PARENTS

A TOUS MES AMIS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LENORMANT

Professeur de Pathologie Chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris

Chirurgien de l'Hôpital de la Pitié

Hommage de respectueuse reconnaissance pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de présider le jury de notre thèse.

A MONSIEUR LE DOCTEUR GENTY

Bibliothécaire de l'Académie de Médecine

Qui a bien voulu contribuer si précieusement
à la construction de cet ouvrage.

A LA MÉMOIRE

DE MON PREMIER ET VÉNÉRÉ MAITRE

MONSIEUR LE PROFESSEUR GILBERT

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris
Médecin de l'Hôtel-Dieu

A MES MAITRES DES HOPITAUX DE PARIS :

MONSIEUR LE PROFESSEUR DELBET

MONSIEUR LE PROFESSEUR LEGUEU

MONSIEUR LE PROFESSEUR VILLARET

MONSIEUR LE PROFESSEUR RATHERY

MONSIEUR LE PROFESSEUR TESSIER

MONSIEUR LE PROFESSEUR LEREBOULLET

MONSIEUR LE PROFESSEUR COUVELAIRE

MONSIEUR LE PROFESSEUR H. CLAUDE

MONSIEUR LE PROFESSEUR LAUNAY

A MON AMI LE DOCTEUR STEPHEN SEGUINOT

Ancien Interne de l'Hospice de Brévannes

Qui fut pour moi un guide si précieux à mes débuts.

Qu'il me soit permis de leur redire ma reconnaissance et toute mon affection.

Introduction

Velpeau, après avoir acquis de son vivant la plus haute autorité n'a rien perdu de son prestige ; il est resté pour les générations venues après lui l'exemple frappant de ce que peut un travail opiniâtre joint à une persévérance à toute épreuve.

Le récit de sa vie, fertile en enseignements, peut encore être offert en méditation aux contemporains. Nous avons tenté de le faire, en utilisant la correspondance publiée par le docteur Triaire. Si nous n'avons réussi qu'à en donner un pâle résumé, nous aurons tout au moins acquis par cet essai juvénile, le souvenir réconfortant qui s'attache aux grandes œuvres et aux nobles existences.

CHAPITRE PREMIER

Biographie de Velpeau

Velpeau naquit à Brèches, toute petite commune située sur les confins du département d'Indre-et-Loire, à la limite de la Touraine et de la Sarthe, à moitié route de Sainte-Paterne, station de chemin de fer sur la ligne de Tours au Mans, et de Château-Lavallière.

Sa maison natale existe encore ; une plaque commémorative y a été apposée l'an dernier.

L'extrait de naissance de Velpeau montre avec son orthographe fantaisiste à quel degré était l'instruction dans le pays chez ceux-là même qui le dirigeait à ces époques troublées. Il est du mois de mai 1795. Le voici à titre de curiosité :

« Aujourd'hui le trente fleurial l'an troisième de la république françoisse en la maison commune de Brèche, devant nous offissier pubilce soussigné acte présente un enfant male par le citoïen Marien Velpot, maréchale à Brèche, j demeurant lesquel a déclaré que l'enfant presant sappelet Marien Velpot qui étet nes de hier à dix heures après midi en cet

municipalité qu'il est son fils et celui de Anne Millet son légitime épouze demeurant au mesme domicile la dit déclaration ele presant acte d'angistrement on été en présance de François Millet tisseran demeurant à Sent père de Chevillé et de Marie Pillet, fille aussi demeurant à Sent près de Chevillé majeur témoin à cet efait don acte les déclaran et temoin on signé avec nous.

F. Millet. Marie In Velpo

M. Pillet Louis Caillou

offissier public

Alfred-Louis-Armand sont des noms que Velpeau, selon toute probabilité, reçut à son baptême; d'après l'acte d'état-civil, il s'appelait seulement Marie.

Né de parents peu favorisés de la fortune, dans un pays de culture, Velpeau eut une enfance dure et laborieuse. Sa famille possédait quelques bestiaux qui aidaient à sa subsistance; l'enfant les conduisait à la pâture et le soir à la veillée on lui confiait la délicate fonction de tenir le métier plus que rustique qu'on utilisait alors pour faire la toile.

Pendant longtemps dans le pays, on a répété sur Velpeau une foule d'histoires qui, sans être parfaitement authentiques, donnent cependant un certain caractère à la jeunesse du grand chirurgien. C'est ainsi qu'on raconte que Velpeau éprouva, dès ses premières années un vif amour pour la science. Tout petit, afin de se procurer la chandelle qui devait éclairer ses veillées studieuses, il allait, le dimanche, de porte en porte,

offrir et vendre des châtaignes qu'il avait ramassées dans les bois.

Le curé de Brèche lui apprit à servir la messe et l'éleva à la dignité d'enfant de chœur. Le vieux curé mourut, ne laissant pour tout héritage à son élève que l'Imitation de Jésus-Christ ; mais il lui laissait surtout le goût des livres et de l'instruction.

Au curé qui avait tracé la route, succéda l'instituteur qui dirigea les premiers pas. Ce dernier était un vieux maître d'école ambulant, venu par hasard planter sa tente à Brèches. Il préférait, paraît-il le culte de Bacchus à celui des Muses et l'élève ne tarda pas à en savoir autant que son maître.

Le père de Velpeau, en sa qualité de maréchal, était souvent consulté pour les bêtes malades ; afin de devenir plus expert, il avait fait emplette de deux ouvrages : *le Parfait maréchal*, de Soleyssel, et *le Parfait bouvier*, de Robinet. A cette bibliothèque, le jeune Velpeau ajouta le *Médecin des pauvres*, le livre de Ramazzini sur les maladies des artisans et ne rêva plus que médecine, faisant des essais des différentes drogues, quelquefois sur lui-même, souvent sur les autres ; le jeune homme était très en vogue dans la région lorsqu'un incident tragique vint bientôt interrompre le cours de ses succès à tout le moins illégaux.

Exalté par ses lectures, Velpeau avait eu l'idée d'entreprendre la guérison d'une pauvre femme devenue folle à

suite de ses couches. Il avait lu que l'ellébore noir, qui croît dans les terrains arides et incultes des environs de Brèches, était employé contre la mélancolie hypocondriaque, la manie et la folie. Aussitôt il en recueille les racines et les fait infuser. La plante qui tue ceux qui en mangent, au dire des vieux glossaires de botanique, ne tarde pas à produire d'épouvantables symptômes ; la malade est prise de vomissements, d'autres accidents non moins graves se manifestent.

Le voisinage est épouvanté et la scène est émouvante. Vite on fait appeler un médecin de Saint-Paterne, le docteur Bodin qui jouissait d'une grande considération dans toute la contrée. A l'aide de soins appropriés, ce dernier parvient à guérir la malheureuse, non de sa maladie mais du remède. Et après avoir fait comparaître devant lui le coupable et l'avoir admonesté comme il convenait, il exigea de lui de renoncer à un art qui n'a rien de commun avec l'art de ferrer les chevaux. Velpeau jura tout ce qu'on voulut lui faire jurer.

L'histoire de la pauvre jeune fille empoisonnée avait fait beaucoup de bruit. Elle était même arrivée jusqu'aux oreilles d'un riche propriétaire des environs, M. Delarue-Duçan qui habitait non loin de Brèches, à Souvigné. Il vint trouver le jeune homme et lui proposa le précepteur de ses enfants pour l'instruire : sept ans plus tard, Velpeau dédiera sa thèse inaugurale à son bienfaiteur : *Nec non Domini Delarue Ducan quod eo tanquam numine propitio in studiis usus fuerim.*

Le 28 avril 1816, Velpeau déposait le grossier tablier de

cuir et conduit par ses protecteurs qui voulaient en faire un officier de santé, il arrivait à Tours le 28 août 1816.

Sur les recommandations qui lui sont adressées, Gouraud le prend dans son service. Velpeau commence alors cette rude existence d'abnégation et de travail qu'il poursuivra pendant des années. Il loge dans une mansarde, vit du pain dont son père lui apporte régulièrement une provision dans un bissac ; mal vêtu, ses camarades l'appellent *Vile peau*. Peu importe, le petit paysan travaille.

Bientôt Bretonneau le remarque et se l'attache en qualité de premier élève. Cette heure fixe la destinée de Velpeau, dit Triaire, comme elle fixera plus tard celle de Trousseau.

Pendant quatre années, il suit sa clinique, assiste à ses recherches sur la diphtérie et la dothienentérie, prend lui-même une part active à ses travaux, rédige ses observations cliniques, pratique sous sa direction les autopsies, et se pénètre de sa méthode et de son génie. Et comme à vingt-trois ans, il est plus familier avec le marteau qu'avec le rudiment, il décide de compléter son instruction secondaire ; il fait ce qu'on appelait alors « ses humanités », et renouvelant le tour de force accompli quelques années plus tôt par le médecin de Chenonceaux, il s'assimile en moins de deux ans la langue latine et la littérature française au point de devenir, sinon un érudit, du moins un bon latiniste, un lettré qui restera bien supérieur à la plupart des médecins de son temps.

***

Mais ce n'était là que travaux préparatoires. Velpeau, avant d'exercer la médecine dans son pays, voulait aller étudier quelque temps à Paris. Muni d'une petite somme d'argent et de lettres de recommandation pour Chaptal, Duméril, Guersant, Cloquet, le 1er avril 1820, il prenait la diligence pour Paris.

Il alla loger à l'hôtel de l'Abeille, rue du Foin (boulevard St-Germain actuel entre la rue Saint-Jacques et le boulevard Saint-Michel). La chambre lui coûtait sept francs par mois. Le prix de la pension devait être à l'avenant, mais il était encore au-dessus des moyens du jeune étudiant qui achetait son pain aux soldats de la caserne de la rue du Four-St-Jacques et mangeait pour son dîner avec les ouvriers, l'ordinaire à 35 centimes.

Si Velpeau, au faite des honneurs, aimait à rappeler ces détails il n'en est pas question dans sa correspondance d'alors. Il ne songe qu'à se mettre en relation avec les amis de Bretonneau auxquels il apporte des lettres de références.

Chaptal, alors âgé de 65 ans, jouissait encore d'un crédit considérable. Son caractère intègre, les hautes situations qu'il avait occupées lui donnaient une influence qu'il mettait volontiers au service de ceux qu'il avait distingués.

Duméril et Guersant, liés depuis leur jeunesse avec Bretonneau, possédaient aussi une grande influence qu'ils devaient à leur caractère, à la considération dont ils jouissaient, autant qu'aux charges dont ils étaient revêtus.

Quant au fils aîné du dessinateur Cloquet, élevé par son père dans le culte du médecin de Tours, il était prosecteur d'anatomie à la Faculté et en position, par conséquent d'aider le jeune étudiant.

Tous accueillirent avec la plus grande ferveur l'élève de leur ami et lui promirent leur appui.

Les lettres que Velpeau écrit alors à Bretonneau nous le montrent travaillant laborieusement et partageant son temps entre la Faculté, les hôpitaux et les bibliothèques. Il rend compte à son maître des recherches bibliographiques qu'il fait pour lui et le tient au courant du mouvement médical de l'époque.

Le jeune provincial n'est point ébloui par l'habileté des Parisiens ; il considère Broussais comme « un enragé ». Husson, qui « saigne à toute outrance est un boquillon ». Laënnec cependant retient son attention parce que « plusieurs médecins font beaucoup de cas du sthétoscope pour le diagnostic des viscères pectoraux ». Mais quand il voit Dupuytren enlever une mâchoire inférieure, il trouve que « l'opération est plus simple à beaucoup qu'on ne pense » ; d'ailleurs ce « docteur lui paraît aussi vain qu'habile », et surtout lui paraît « trop brusque et parfois imprudent ».

Son opinion n'est pas meilleure sur les autres « membres de la société de la Faculté » qui sont incapables d'admettre les idées des autres, si elles « n'impressionnent pas agréablement leur entendement ».

« L'observation, ajoute-t-il, est un moyen d'enrichir la science trop lent pour eux; l'imagination marche bien plus vite. Rien, à mon avis n'est plus inexact que ce qui se fait dans les hôpitaux de Paris; les malades sont traités à la diable, les observations rédigées comme on veut, et non comme elles sont ».

Et, avec un sentiment qui n'est autre que celui de la reconnaissance, Velpeau ajoute :

« Je trouve que les médecins de mon pays valent bien ceux d'ailleurs... Soit dit sans flatterie, j'aimerais mieux votre médecine que toute celle qu'on fait à Paris ».

Et c'est cette vénération qu'il garde à son maître qui le pousse à faire connaître, à défendre les idées du médecin de Tours. Mais ce qui le préoccupait le plus était la question de la diphtérie, sur laquelle il était si bien édifié. Or, dit Triaire, il se trouvait que la plus grande confusion régnait dans les affections de gorge et que personne ne s'entendait plus sur l'angine maligne, sur le croup et sur la signification à donner à ces termes. On ne se préoccupait pas du reste davantage de faire la lumière, et Velpeau le constate avec quelque âpreté :

« Le sujet du croup est bien à vous, et rien qu'à vous, et vous ne trouverez parmi les membres de la Faculté que M. Guersant, et surtout M. Duméril, qui s'en occuperont avec le désir de trouver le vrai; quant aux autres, n'en attendez rien que de la censure, si vos idées n'impressionnent pas agréablement leur entendement. Pour la plupart, ils n'ont

jamais rien vu, et s'ils se donnent la peine d'en regarder un seul, je le répète, un seul, tout au plus encore à la manière de M. Gouraud, c'est pour trancher tout de suite et n'y pas revenir ; ils trouvent tout de suite dans Hippocrate, Galien et Jurine, Albin, Caillaux, etc..., des axiomes pour établir leurs principes et n'en pas démordre ».

Velpeau devait modifier rapidement cette situation. Dans ses conversations avec les chefs de service, il fait connaître les idées de son maître sur la diphtérie. Il a vite converti Guersant et Duméril. Lheminier, Lugol, Marjolin sont surpris et intéressés par ses communications et lui demandent de le mettre en rapport avec Bretonneau. Larrey s'éprend d'une affection spéciale pour lui et veut l'amener dans son cabinet et lui monter ses pièces pathologiques. Enfin le jeune étudiant fait si bien que, quelques mois à peine après son arrivée, la plupart des médecins de Paris, sans que Bretonneau eut écrit une seule ligne, connaissaient déjà et discutaient ses travaux sur la diphtérie.

Mais dans la question des fièvres essentielles, les choses étaient loin d'aller aussi vite. Les esprits hésitaient entre ce qui restait encore des vieilles traditions représentées par la nosographie de Pinel et la doctrine physiologique. Et, dit Triaire, la fièvre entéro-mésentérique de Petit et Serres, qui aurait dû mettre sur la voie, n'avait au contraire fait qu'augmenter la confusion.

Cette situation, entretenue d'un côté par la prépondérante

autorité de Broussais, de l'autre par le traditionalisme exagéré de ses adversaires, dura longtemps. Velpeau voyait Broussais prendre pour des cancers les ulcères de l'entérite chronique. Il voyait Lherminier examiner l'iléon avec une lunette éloignée de six pieds, et négliger totalement les traces d'ulcérations qu'offre l'intestin. Il voit Lugol, le chirurgien de Saint-Louis, fermer également les yeux devant les ulcérations caractéristiques de l'intestin et persister à chercher l'explication des symptômes dans un cerveau et dans un estomac que l'autopsie lui montrait cependant parfaitement sains.

Alors le découragement le prend, et en même temps perce dans ses lettres la méfiance traditionnelle du Tourangeau vis-à-vis des Parisiens :

« Pour moi, j'y perds courage, et dorénavant je veux me borner à les observer sans leur parler de ce que je pense ; et puis, avec ces hommes de Paris, je ne suis pas trop à mon aise ; il faut que je prenne le langage de chacun, avec les jeunes gens surtout, qui avalent tout ce qu'on leur dit, sans le mâcher, dans l'école qu'ils suivent. Ainsi, avec les uns, je suis obligé de demander des renseignements sur les fièvres bilieuses, adynamiques ; avec d'autres sur la gastro-entérite compliquée d'adynamie ; avec d'autres enfin, sur la fièvre entéro-mésentérique. Tous les élèves des différentes salles conviennent bien y voir les mêmes altérations, mais leurs maîtres, ils les interprètent chacun à leur manière et se moquent

sérieusement les uns des autres. Il n'y a pas à y résister : M. un tel l'a dit ».

Tel était sur ce point l'état des esprits en 1820.

Les six ordres de fièvre de Pinel, contestés, attaqués, dit Triaire, mais encore acceptés par nombre de maîtres de l'époque ; la fièvre entéro-mésentérique, considérée comme une entité nouvelle et curieuse, suscitant l'attention et l'intérêt des cliniciens, mais déroutant encore leur perspicacité ; enfin la gastro-entérite de Broussais absorbant au profit de la doctrine physiologoque toutes ces affections. Ce dernier avait bien lié la nature de la maladie aux altérations inflammatoires et placé son siège dans le tube digestif ; mais en contestant la spécificité des maladies, Broussais méconnaissait leur nature.

Bretonneau était le seul dans le vrai en plaçant le siège dans les follicules de l'intestin, et en rattachant leur nature à la spécificité, il démontrait que toutes les fièvres n'étaient que des modes de l'entéro-mésentérique.

Cependant Velpeau, tout en propageant les doctrines de son maître, tout en suivant les cliniques devait songer à vivre. Malgré des prodiges d'économie, la somme qu'il avait emportée à son départ était épuisée. Et les amis de Bretonneau qui avaient apprécié son intelligence et son ardeur au travail lui conseillaient de ne pas se contenter du titre d'officier de santé et de rester à Paris. C'était son plus ardent désir ; mais il allait y renoncer, faute de ressources, lorsque Bretonneau, d'accord avec les Docteurs Leclerc et Mignot eut la généreuse

pensée de lui faire tenir une somme d'argent pour qu'il put continuer ses études encore quelque temps.

D'autrs circonstances favorables ne tardèrent pas à se présenter. Sur les instantes recommandations de Bretonneau, Cloquet offre à Vel peau « une chambre et une espèce de manière de vivre à l'hôpital Saint-Louis » :

« Etant nourri et logé pour rien, je peux rester ici *ad vitam æternam*, et à la fin de tout, s'il ne peut me venir de petit salairé de nulle part, je suis résolu de solliciter mille francs auprès des personnes obligeantes qui voudront bien me les prêter, à condition de les rendre après mon établissement. Cette somme sera, je pense, suffisante pour satisfaire aux frais de ma réception, en y joignant votre bienfait. Ce parti n'est pas avantageux, je le sais parfaitement bien; je le réserve aussi pour le dernier. Pourtant, il me semble encore meilleur que celui de me rendre comme je suis parti, à présent surtout que j'ai vu le cas qu'on fait des officiers de santé, et l'avilissement auquel ils sont voué pour l'avenir, quelques connaissances qu'ils aient ».

Velpeau songe à concourir, mais il ne remplit pas les conditions : « Ce qui aggrave mes maux et m'empêche de me pourvoir ici comme tant d'autres, c'est que j'ai deux ans de trop : cela me met hors de tous les concours ». Et il ajoute :

« Pour être admis à ceux qui auront lieu pour l'internat au mois de novembre, il faut n'avoir que vingt-quatre ans, puis avoir été un an externe. Voilà pourtant, je crois, la seule

place qui me convienne, à l'Hôtel-Dieu surtout, pour les recherches que je voudrais faire. Ils ont six cents francs et deux ans me suffiraient; ils peuvent y rester quatre. Nonobstant l'âge, c'est d'une difficulté extrême; il faut de grandes protections, et je m'exprime difficilement et suis très facile à intimider. Cependant je les ai tâtés, les internes, et, dans les concours que j'ai vus, tous m'ont paru assez faibles.

Et Velpeau regrette tellement de ne pouvoir être interne que, par l'intermédiaire de Bretonneau, il écrit à ses camarades de Tours pour leur expliquer combien il est difficile de travailler à Paris sans être interne :

« Ce que je vois ici me fait sentir le prix des avantages que présentent les hôpitaux de province à ceux qui veulent se donner la peine de travailler; car réellement il est fort difficile dans la capitale d'apprendre autre chose que des théories, à moins d'être interne quelque part. Oh ! alors les avantages sont immenses : les internes de première classe sont logés, nourris, et ils ont six cents francs de pension. Ils sont obligés de diriger le service médico-chirurgical pendant l'intervalle des visites. Ils coupent, tranchent, réduisent les fractures, etc... et traitent les malades selon leurs caprices, en suivant les préceptes du maître cependant; de sorte que celui-ci ne s'occupe, pour ainsi dire que des opérations sérieuses. Vous voyez que ceux-là ont bien les moyens de s'instruire, tandis que ceux qui ne sont attachés à aucun service ne peuvent entrer à l'hôpital qu'à l'heure des visites; ils n'ont pas

le droit d'interroger un malade, le plus souvent même ils ne peuvent pas le voir, à cause de la foule qui se précipite toujours autour des lits. Quant à la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la botanique, etc..., on a toutes les commodités désirables. On vit ici pour ce que l'on veut, comme l'on veut ; rien ne paraît ridicule, on trouve des exemples de tout ».

Bretonneau répond à son élève, l'encourage, lui fait part de ses démarches auprès de Chaptal, Moreau ; et il lui conseille de perfectionner son instruction en profitant de toutes les circonstances :

« Maintenant que vous voilà fixé à Saint-Louis, je crois qu'au lieu de regretter de ne pas être ailleurs, vous feriez sagement de porter votre attention sur ce qui vous entoure ; vous trouverez nécessairement quelque objet digne de la fixer. Si vous avez du loisir, lisez nos meilleurs classiques, les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, Boileau, La Fontaine, les romans de Voltaire, quelques volumes de sa correspondance. Si, en lisant, vous ne vous livrez pas seulement au plaisir de lire, si vous donnez quelque attention à l'art avec lequel les mots sont adaptés à l'expression de la pensée, votre style, qui est devenu de jour en jour plus correct, se perfectionnera encore ».

Mais la question d'argent était toujours la grande préoccupation de Velpeau. Grâce à Cloquet, il peut « spéculer sur l'enseignement, sur l'anatomie » :

« J'ai rassemblé sept jeunes gens pour commencer, qui

m'ont donné chacun dix francs pour leur faire une espèce de cours, de répétition d'Ostéologie. J'aurais pu en trouver un plus grand nombre pour l'hiver ; mais la légion des professeurs autorisés arrive, il faut que je déniche de ma petite salle. Je serais obligé de louer un amphithéâtre et d'acheter des cadavres, si je persistais. Vous voyez que le commerce n'est pas lucratif ».

Sur ces entrefaites, Husson lui propose une place auprès d'un homme politique, exilé pendant la Révolution ; heureusement pour la médecine française, la place était donnée à un autre le jour où Velpeau apporta son adhésion à Husson.

Les leçon d'anatomie lui procurent d'ailleurs plus de ressources qu'il ne croyait ; il l'annonce à Bretonneau en lui faisant comme à l'ordinaire quelques réflexions sur les maîtres de l'heure et les évènements du jour :

« Ne pouvant mieux faire, je me suis mis dans les cadavres jusqu'au cou : je suis prosecteur du bon Jules, dont je ne suis pas quitte à moins de cinq à six heures par jour ; puis je donne deux heures à sept ou huit jeunes gens, que je fais travailler à l'Ecole pratique et qui me promettent cent soixante francs pour l'hiver. Vous voyez que tout le monde se mêle de professer. Le reste de mon temps est consacré à la physique et à la chimie. Quelquefois je m'amuse avec Voltaire, dont le jugement me paraît bien léger dans un assez grand nombre de cas. Je l'aime beaucoup pourtant ; il est ami du genre humain, il est gai quoique malade. On n'en peut

pas dire autant du misanthrope Jean-Jacques. M. Béclard est un rude professeur, il ne ménage pas toujours Bichat. M. Jules veut l'être aussi ; mais il n'est guère clos. Le roi fait deux académies voudrez-vous en être ? »

Le vrai désir de Velpeau est toujours de voir des malades ; et il compte sur Chaptal :

« Au printemps, il doit faire nommer un assez grand nombre de médecins et de chirurgiens adjoints aux concours, et il n'est pas, dit-il, impossible que j'en obtienne une, malgré que je ne sois pas docteur ; bien que je le lui aie fait observer, je ne sais comment il l'entend. Grand Dieu ! si j'avais une place semblable, quel sort digne d'envie ! quelle position conforme à mes goûts ! C'est alors que toute contrainte serait bannie et que la médecine pratique deviendrait l'unique objet de mes études et de mes méditations ».

En attendant, son cours d'anatomie lui rapporte tout de même 400 francs et il obtient à l'Ecole pratique le prix d'anatomie et de physiologie, ce qui l'encourage à concourir pour une place d'aide d'anatomie. Le concours est annoncé pour le mois d'août 1821 ; Velpeau a peur de ne pas y être admis, et pourtant, écrit-il, « je tiens plus à ce titre qu'à tous les autres ensemble ». Chaptal, sur la demande de Bretonneau fait lever toutes les difficultés administratives et Velpeau peut concourir. On a sa lettre à Bretonneau où il lui annonce le résultat. Elle mérite d'être citée :

« Les juges, au nombre de six, MM. Chaussier, Riche-

rand, Duméril, Marjolin, Lallement et Béclard, n'ont cessé de se disputer pour décider quels seraient les heureux concurrents; enfin ils ont fini, et notre sort vient d'être, à l'instant même déterminé ? J'en tiens la décision de MM. Marjolin, Béclard et Duméril : vous jugez combien jusque-là, mon esprit inquiet a du souffrir; car sur quinze que nous étions d'abord, neuf sont restés et ont combattu jusqu'à la fin; de ces neuf, d'après l'analyse comparée de nos questions, j'en remarquais cinq (en comptant moi) qui pouvaient prétendre la nomination; j'étais fortement appuyé par M. Richerand, je ne comptais pas moins sur M. Duméril, mais les autres étaient également poussés, deux surtout étaient favorisés par MM. Marjolinet Béclard. M. Chaussier en avait aussi deux et vous savez comme il est entêté; enfin j'étais dans les transes les plus affreuses; ne voulant pas avoir l'air d'un solliciteur importun, je n'osais aller voir personne : cependant, je tente sur M. Duméril, qui fut près de me faire crever le nez à force de louanges, que je crus et que je pense encore qu'il n'a données pour m'encourager à mieux faire; je ne lui en sais moins gré que si j'y attachais beaucoup d'importance; moi, du reste, je sais bien ce que je vaux, et ce qu'ils veulent bien me dire ne me fascine point les yeux. Enfin il me dit que deux de nous étaient placés les premiers sur leurs notes et que j'étais un de ces deux. Cette phrase me tranquillise complètement, seulement il fallait attendre; et, en effet, je viens tout à l'heure d'être nommé aide d'Anatomie à la Faculté de Mé-

decine de Paris. En voilà un titre, j'espère !... »

Mais le concours des hôpitaux lui reste fermé, malgré l'intervention de Chaptal ; il s'en console « en se livrant à l'anatomie et à la chirurgie morte ».

Velpeau soutint sa thèse le 27 mai 1823 sur les fièvres intermittentes, la teigne, les inflammations, etc... Elle porte le titre suivant :

Thèse sur quelques propositions de médecine, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 27 mai 1823, pour obtenir le grade de docteur en médecine, par Alfred-Armand-Louis-Marie Velpeau, de Brèches, département d'Indre-et-Loire, ex-premier élève interne de l'hôpital général de Tours, aide d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, professeur particulier d'anatomie, de médecine opératoire et d'accouchements.

On lit en tête cette épigraphe :

Sumite materiam vestris, qui scribitis æquam
Viribus, et versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

Hor. Ars Poet.

Cette thèse, dédiée à Richerand et à M. Delarue-Ducan, ne comporte pas plus de 25 pages ; la préface en est curieuse :

« Des raisons qu'il est inutile de relater ici m'obligeant de passer rapidement mes dernières épreuves, il me devient impossible de me livrer aux recherches nécessaires pour traiter convenablement le sujet de dissertation que j'eusse voulu

soumettre à l'examen de mes juges. Ayant d'ailleurs depuis longtemps fixé mon attention sur divers points de doctrine qui me paraissent peu clairs ou mal exposés, je n'aurais pu les discuter suffisamment dans une simple thèse inaugurale; en conséquence, j'ai mieux aimé en réunir un certain nombre, et en extraire quelques propositions que je me propose de reprendre plus tard, lorque les circonstances me le permettront, si quelque plume plus exercée ne s'en empare pas avant. Mon peu d'habitude dans l'art d'écrire me donnera peut-être l'air présomptueux et vain; je hais l'orgueil cependant; mais je hais plus encore une feinte modestie, car elle me semble plus orgueilleuse que l'orgueil lui-même ».

Néanmoins curieuse est la lettre dans laquelle Velpeau raconte à Bretonneau la soutenance :

« Avec mon bonnet, ma robe et le *dignus est intrare,* je vous salue, mon cher maître. C'est enfin fini depuis mardi : je suis docteur... J'avais M. Laënnec pour président; mes examinateurs étaient MM. Béclard, Désormeaux, Cayol, Guersant et Gaultier de Glaubry. Ils ont commencé par m'accabler de louanges, puis nous avons disputé, surtout avec MM. Cayol et Guersant. Il a été question de vous plus d'une fois; la bienveillance qu'on vous porte a rejailli sur moi, car on a terminé en me donnant un *très satisfait,* de même qu'à tous mes examens, excepté le premier, ce qui prouve qu'on obtient ces notes avantageuses à bon marché puisque ma thèse a été faite le jour de l'Ascension et le dimanche suivant et

qu'au total elle ne m'a coûté que douze heures de travail. La raison de cette négligence de ma part, outre celles que je vous ai données dans le temps, est qu'il m'eut été de tout impossibilité d'y penser les autres jours de la semaine, vu que depuis le matin jusqu'au soir je suis occupé à des leçons, des répétitions ou des préparations ; qu'il faut encore un peu travailler la nuit : il en résulte que mes idées non plus que les vôtres, n'ont pas été assez clairement exposées pour être bien entendues, et que nous avons assez vivement combattu, sans peut-être trop nous comprendre... ».

Sitôt sa thèse passée, de nouvelles perspectives s'ouvrent devant Velpeau. L'agrégation en médecine avait été créée par une ordonnance royale du 2 février 1823. Et Velpeau pense qu'il pourrait bien devenir professeur agrégé !

« Je serai probablement forcé de me mettre dans la section de chirurgie, il en faut quatre, et j'aurai pour antagonistes : Jules Cloquet, Lisfranc, Samson, Maingautl, le fils Dubois, un Baudelocque, etc... Jugez si je dois être à mon aise ! car enfin je ne m'abuse pas sur mes forces et ne puis pas contester leurs mérites de manière à prétendre l'emporter sur eux. Comment faire donc ? car, si je ne suis pas admis, toutes mes espérances sont perdues : plus de cours particuliers, plus de dissections, et partant tous les moyens de parvenir me sont enlevés ; cela ne va pourtant pas mal dans ce moment-ci, et mon sort futur présente une assez jolie figure. Il paraît que dans cette adjudication de places la faveur

jouera un grand rôle : en conséquence de quoi je vous supplie, quand vous en trouverez l'occasion, de ne pas négliger les recommandations auprès des professeurs que vous pouvez connaître. M. Laënnec est le grand dispensateur ; je tâche de me l'attacher par tous les moyens possibles ; je l'ai fait président de ma thèse. J'emploie la sthétoscope dans mon cours d'accouchement pour reconnaître la grossesse. Un de ces jours, il doit venir avec M. de Kergaradec et quelques médecins étrangers à une de mes leçons pour y donner plus d'importance, et pour examiner avec nous les femmes qui doivent servir à nos exercices. Ainsi vous voyez que je m'y prends de loin ; mais il est comme une enragé pour qu'on parle latin, vous savez que cela n'est pas mon fort. Cependant, je vais travailler cette langue de nouveau, j'ai encore trois mois ; mais je ne sais de quels ouvrages me servir pour aller plus vite. Quant à M. Bougon, nous devenons tout à fait amis. J'essaye aussi de débaucher M. Alibert et M. Cayol, pourriez-vous m'aider ? J'accepte enfin tous ceux que je peux attraper. Il faut, en outre, que je fasse aussi du bruit avec ma plume, et j'apprête en ce moment de quoi les aller amuser bientôt à l'Académie ».

En attendant le concours, Velpeau se fait nommer chef de clinique.

« Depuis un mois, écrit-il à Bretonneau le 23 octobre 1823, je suis chef de clinique à l'hôpital de la Faculté, ce qui équivaut au titre de chirurgien en second... A propos de cette

place, c'est à M. Bougon que je la dois; elle était occupée par Paul Dubois qui n'y venait jamais; je ne l'ai pas demandée et on ne me l'a proposée qu'assez longtemps après sa démission donnée. Elle n'est pas très lucrative (cinq cents francs et le logement), mais elle est honorifique et offre beaucoup d'autres avantages; d'ailleurs elle flatte mes goûts ».

Quelques semaines après s'ouvrait le concours d'agrégation et, le 28 novembre 1823, Velpeau fait part à son maître de ses premières impressions :

« Les candidats sont divisés en trois sections, médecine, chirurgie, sciences accessoires, ce qui formera trois concours distincts qui auront lieu l'un après l'autre. En médecine, nous sommes vingt-six. Il y a quatre épreuves : la première, composition latine, la même pour tout le monde, est passée de jeudi; la deuxième, leçon orale d'une heure, question tirée au sort, il en passe deux par jour. Il y a séance tous les deux jours. La troisième, lecture publique des compositions latines par les candidats; on en lira trois par jour. La quatrième enfin, une thèse latine, sera discutée pendant deux heures par l'auteur et quatre attaquants, ses compétiteurs, un par jour seulement. En tout, il y a quarante concurrents. Vous serez étonné peut-être de me voir dans la section de médecine; il paraîtrait, en effet, que j'eusse de me placer de préférence dans la chirurgie, les accouchements, ou dans les sciences accessoires pour l'anatomie et la physiologie. Mais j'ai réfléchi que puisqu'on commençait par la médecine, il serait

toujours temps de me rejeter sur les autres, si cette porte m'était fermée. En outre, en chirurgie, il y a quatre places à donner et j'y trouve Jules, Lisfranc, Paul Dubois, Baudelocque, Demmas, etc..., qui me paraissent redoutables, soit sous le rapport des connaissances, soit à cause des appuis qu'ils ont. La dernière section ne me paraît pas plus chanceuse ; il est vrai qu'en médecine nous sommes vingt-six pour cinq places et que j'ai à combattre Cruveilhier, Rochoux, Dugès, Dapan, Miquel, Andral, Gérardin, qui est passé hier et qui a semblé très fort, Bouillaud, le neveu de Bayle, etc.. ; mais enfin ils me font moins peur que les autres. Après cela, le jury de ma section n'est pas trop bien composé pour moi ; je ne sais si vous pourriez quelque chose auprès de quelques-uns de mes juges. Ce sont : MM. Esquirol, président ; Landré-Beauvais, doyen ; Royer-Collard, Récamier, Cayol, Bertin, Fizeau, Jadioux, Alère.

Nous n'avons pas la lettre où Velpeau annonçait le résultat du concours et nous ne pouvons que deviner la joie de l'ancien apprenti maréchal-ferrant.

Après les épreuves brillantes, Velpeau qui, pendant trente-quatre ans, occupera la chaire de Clinique chirurgicale de la Charité, avait été nommé agrégé de médecine avec Andral, Rochaux, Dugès, J. Cruveilhier.

Velpeau qui, à 21 ans ne savait que lire et écrire, est capable à 29 ans de composer une thèse en latin et de la soutenir publiquement. Le sujet qui lui échut était ainsi libellé :

An tuberculorum crudorum

In pulmonibus { certa diagnosis ?
possibilis curatio ?

THESIS

Quam, Deo favente, in saluberrima Facultate medica parisiensi, proesculibus competitionis judicibus, publicis competitorum disputationibus subjiciet et dilucidare conabitur die... anno 1824.

A. Velpeau.

Il arrive aux conclusions suivantes :

1° Ergo certa diagnosis tuberculorum crudorum in pulmonibus potest haberi.

2° Ergo possibilis crudorum in pumonibus tuberculorum curatio.

Cette thèse était dédiée à Bougon et à Bretonneau. Mais, à vrai dire, ce n'est pas une des œuvres importantes de Velpeau.

***

Quatre mois après avoir été nommé agrégé, Velpeau songe déjà à un nouveau concours :

« Eh bien, mon cher maître, encore un concours; ils ne nous laissent pas prendre haleine. Jules a fini son temps pour le prosectorat, et sa place est à disputer entre quatre. Vous allez dire peut-être que ce n'est là qu'une miniature de concours pour l'agrégation. Eh bien ! vous vous trompe-

riez fort, car je tombe de fièvre en chaud mal, par la raison que les combattants sont les plus vigoureux champions de tous les agrégés; l'un d'eux a déjà concouru dix fois au moins et n'a encore jamais été vaincu. Pour les places d'aides, nous concourûmes ensemble; je le suivis de près, mais je fus mis après lui; les autres ne sont moins redoutables, de sorte que je ne dois pas trop compter sur le succès. Cependant, il me faudrait cette place avant d'aller vous voir ».

Pour se faire connaître de ses juges, il lit « trois mémoires à l'Académie ». Il n'en implore pas moins le secours de Bretonneau :

« Le temps presse, il ne faut pas que je laisse mes compétiteurs s'emparer tout à fait de l'esprit de mes juges. Il faut absolument que vous écriviez à MM. Béclard et Duméril, d'autant mieux que le protégé de M. Béclard a dit ou fait une composition au-dessous des nôtres, et que ses préparations ne vont pas bien. Tout de suite s'il vous plaît. Je viens de saigner M. Orfila, qui est très mal, il a un violent érysipèle à la face ».

La place échappe au jeune agrégé; mais par une chance inespérée, le concours est annulé par le conseil de la Faculté et aux deuxième concours, Velpeau est nommé avec Bouvier, Blandin et Aussat.

L'esprit un peu plus libre, Velpeau se retourne vers la chirurgie et publie un *Traité d'Anatomie chirurgicale* en deux

volumes. Et surtout, il peut songer aux travaux de son maître. Il presse Bretonneau :

« J'ai dit nombre de fois en public et à nos connaissances ce que la science pouvait attendre de votre ouvrage. J'ai menacé les broussistes exagérés, je me suis retranché derrière votre mémoire, et je me suis servi de vos arguments, etc... ? En vérité, finissez-en ; vous aurez beau dire, vous n'êtes pas excusables ».

Trousseau craint que la diphtérite ne se vende pas ; Velpeau croit qu'il se trompe :

« . . Cet intrépide (Trousseau) s'effraie, pleure et craint que nous ne trouvions pas de marchand ; il a tort sans doute ; mais il est de fait que MM. les libraires ne veulent plus que des manuels ou des traités généraux, et notez que ce n'est pas de leur faute, que cela tient à l'esprit du siècle. Actuellement, en effet, les médecins ne veulent plus de la science, à moins qu'elle ne soit toute digérée dans un article du dictionnaire ou dans un livre élémentaire ».

Velpeau multiplie les démarches pour son maître tout en continuant ses publications personnelles. Mais parmi l'immense quantité de mémoires, de notes, d'articles de revues qui sont de cette époque, il en est encore plusieurs qui furent rédigé sous l'influence ou d'après les idées de Bretonneau. Tels sont un mémoire sur la meilleure manière de conserver le vaccin, où il préconise les tubes capillaires inventés par son maître ; une note sur la contusion des organes, une autre

sur l'azotate d'argent dans le traitement de la variole et d'autres éruptions cutanées; une série d'articles sur la compression dans les inflammations, sur le traitement de l'érysipèle, sur la variole, sur le choléra, sur la dothienentérie, sur le rhumatisme, etc...

Il n'accepte cependant point comme vérité d'évangile tout ce qui vient de Tours. Ainsi, l'acupuncture y avait trouvé de zélés partisans et Jules Cloquet avait pris sous son patronage la nouvelle méthode. Il faut voir néanmoins avec quelle verve mordante Velpeau traite la nouvelle médication à la mode et celui qui s'en est fait le propagateur :

« Jules s'est emparé de l'acupuncture; avec elle, il guérit tout et, qui plus est, il explique : les maladies ne sont pas des inflammations, c'est un fluide. Dame ! un fluide galvanique, magnétique, électrique, nerveux, comme vous voudrez; enfin un fluide... qui s'accumule dans les organes. Eh bien ! ce fluide, l'aiguille l'enlève. Est-il en plus, on fait une saignée nerveuse; est-il en moins, on en prend dans une autre personne, etc... Vous riez, mon Maître ? c'est exact, cependant, et le petit Jules va piquant, déchirant tous ceux qu'il rencontre avec son aiguille; rien ne lui résiste, toutes les névralgies, pleurésies, péritonites, pneumonies, etc..., se sauvent devant le piqueur. Dans tout cela il y a un fait : c'est que Jules va promptement faire sa fortune; car déjà les comtesses, les duchesses, les princes, accourent se faire piquer, et bientôt il n'y pourra plus suffire. La crédulité publique

est un aliment qui engraisse vite quand on sait s'en nourrir, et Jules ne l'ignore pas ».

Velpeau était sans pitié pour les faiseurs : écoutez cette diatribe contre les accoucheurs de pacotille :

« Le titre de médecin accoucheur qu'il prend me suffit et me met en fureur, parce que ces gens-là peuvent avoir de l'esprit dans le monde, mais presque tous sont ce qu'il y a de plus ignare en médecin. Ils se mettent accoucheurs parce que tout le monde peut l'être dans quarante-neuf cas sur cinquante. Jeudi, je fus appelé près d'une dame d'une bonne famille : un accoucheur des plus répandus *et fort instruit,* car il est très complaisant, était là depuis deux jours ; trois fois il avait tenté l'application du forceps, mais sans succès, parce que, disait-il, la tête était renversée. En effet, j'introduis mon doigt et je trouve le siège de l'enfant au lieu de la tête ; je n'eus besoin que d'un très léger effort pour abaisser une hanche trop élevée et l'accouchement se termina tout seul un quart d'heure après ! C'est ainsi, mon cher maître, qu'on fait la médecine à Paris ».

*
* *

Au début de 1828, Velpeau qui espérait se « livrer à la pratique le plus possible » et comptait sur Bretonneau pour lui trouver « le moyen d'avoir beaucoup et de bons clients », est à nouveau absorbé par les concours :

« Je suis encore empêtré dans un infernal concours.

C'est pour le bureau central des hôpitaux. Cette place déciderait de mon sort; je donnerais bien dix mille francs pour être sûr de l'avoir, quoiqu'elle ne rapporte que six cents francs, et je sais d'avance que je ne l'aurai pas ».

Le concours eut lieu au mois de mai. La lutte s'annonçait comme sérieuse. Velpeau avait pour principaux concurrents : Bérard, Maréchal, Bourgery, Guersant fils, Hatin et Ricord qui avait abandonné sa clientèle naissante de Crouy pour venir affronter à Paris la chance des concours.

Velpeau, comme de coutume, eut recours à l'appui de Bretonneau et voici en quels termes il lui narre la façon dont il s'est tiré de l'épreuve :

« Les propositions ont passé; mes huit compétiteurs les ont attaquées avec acharnement, mais il fallait vaincre ou mourir; je me suis défendu en déterminé; j'en ai *collé* plusieurs et j'ai eu raison surtout sans faire la plus petite concession... Bérard et Bourgery ont été les premiers à me dire que la place m'appartenait; les juges m'ont paru ne plus résister, et je crois, à présent, que sans recommandations et malgré tout ce qu'on pourra dire et faire, il faudra bien que je sois nommé ».

En réalité, le concours de Velpeau avait été très brillant et le public, la presse le désignèrent ouvertement comme le futur élu. Et il fut nommé, tandis que Bérard, Hatinet, Ricord étaient présentés par le jury pour les premières places vacantes.

Cette nomination orientait définitivement Velpeau vers la chirurgie et aussitôt le professeur agrégé voulut oublier qu'il avait été reçu au concours de médecine :

« Sachez que maintenant mon rôle est d'être chirurgien et accoucheur plus que médecin, c'est-à-dire que je veux couper et trancher. Il ne fut oncques un homme plus déterminé ; j'ampute bras et cuisses, je fais composer les chirurgiens d'hôpitaux depuis que je suis au bureau central, et, hier encore, je vous ai extirpé la plus belle tumeur que vous ayez jamais vu dans le creux de l'aisselle. Dubois, Boyer, Roux et Dupuytren ne sont plus que de misérables enfants ; ils ont parcouru leur cercle ; leur étoile doit pâlir devant les astres qui s'élèvent ; et après nous s'il en reste...

*
* *

Tous ces titres ne suffisaient pas à Velpeau et c'est une chaire à la Faculté qu'il va désormais poursuivre avec une volonté qui ne connaîtra pas d'obstacles. Deux ordres d'enseignements surtout rentraient dans ses aptitudes et avaient été pour lui l'objet d'études spéciales : la chirurgie et les accouchements. En chirurgie, en dehors de multiples mémoires, il avait publié en 1825, son Traité d'*Anatomie chirurgicale* qui présente pour la première fois, sous une forme nouvelle la science anatomique. En 1832, il donne au public ses Nouveaux Eléments de médecine opératoire qui eurent un grand succès. L'année suivante, il fait paraître un Traité

d'Embryologie qui constituait un rare progrès pour l'époque.

C'est en publiant ces importants travaux que de 1830 à 1834, il descend cinq fois dans l'arène des concours pour disputer une de ces chaires à de redoutables compétiteurs.

La première fois, c'est en mars 1830, pour la chaire de pathologie chirurgicale que Roux occupait depuis 1823. Les principaux concurrents étaient : J. Cloquet, Sanson, Bérard et Blandin. J. Cloquet, celui qui avait excité la verve railleuse de Velpeau par ses pratiques d'acupuncture, fut nommé.

« Mon ami, écrit alors Bretonneau au candidat battu, vous l'aviez bien prévu, ils vous ont préféré Jules *Hoc juvat, et melli est, non mentiar*. Autrement vous étiez aussi à plaindre qu'un jeune dauphin devenu roi de France, qu'un jeune général devenu maréchal avant le temps.

Jules s'était arrêté, on lui a tenu compte de l'antécédent ; vous ne vous arrêtez pas, et on vous tiendra compte de l'antécédent ; vous ne vous arrêtez pas, et on vous tiendra compte du passé et du présent ».

En 1831, second concours, pour la chaire de physiologie : c'est Bérard qui est nommé :

« Vox populi, vox Dei. Vous arriverez trop tard, j'en conviens, pour vous, pour la science, pour moi, mon cher ».

Velpeau était impatient d'arriver, mais il n'était pas homme à se décourager. Il venait de se marier lorsque le choléra éclata à Paris à la fin de mars 1832. Le fléau avait déjà parcouru une partie de l'Europe. L'opinion des corps

savants, était alors défavorable à la contagion. Bretonneau, au contraire était contagioniste :

« Comment un homme de votre sens, écrit-il à Velpeau le 14 avril 1832, se laisse-t-il imposer l'opinion de ces doctes à courtes vues, qui ont pris à tâche de stratifier les cholériques dans tous les hôpitaux de la capitale avec les autres malades, et qui ont si impertinemment recommandé tant de niaises précautions ?

Velpeau fut convaincu par les raisons de son maître et le cas de Trousseau atteint par le choléra ne fut peut-être pas asns influence sur cette conversion.

Le 30 octobre 1832, Velpeau était élu membre de l'Académie de Médecine au fauteuil laissé vacant par la mort de Bard. Ce qui ne l'empêcha pas d'échouer l'année suivante au concours de pathologie interne. Gerdy fut nommé.

Comme si les échecs redoublaient son ardeur, Velpeau se présenta en mai 1834 au concours de la Clinique d'accouchements. Ses titres étaient des plus sérieux. Mais il avait un redoutable concurrent, Paul Dubois, doué d'un tel mérite, mais que le nom célèbre qu'il portait exposait précisément à être contesté. Velpeau, dans la lettre qu'il écrit alors à Bretonneau se livre à des récriminations qui s'expliquent par la surexcitation de son esprit au moment des concours :

« M. Orfila a dû voups écrire ; je ne sais ce qu'il vous dit, je doute qu'il le sache lui-même. Malgré ses prétentions à l'impartialité, il est aussi bien coiffé que possible de P. D.,

et rien n'est amusant comme de le voir amplifier tout ce qu'il est permis d'invoquer en faveur de ce candidat, comme de le voir amincir ce qui tend à me mettre en relief. Quoi qu'il en dise, sa note et son influence sont pour P. D. et contre moi par conséquent, soyez-en sûr.

M. Duméril est dans une catégorie différente, lui ; il m'a dit, il a dit à ceux qui lui en parlent que je mérite cette place infiniment mieux qu'aucun de mes rivaux, que P. D. est un paresseux, un être incapable, qu'il n'aime ni n'estime, etc... Eh bien, c'est cependant à P. D. qu'il donnera sa voix ! expliquez-moi cela.

Si vous saviez les raisons qu'on m'oppose : je n'ai pas un patronage assez puissant ; ma position sociale n'est pas encore assez bien assurée ; je suis trop peu connu dans le monde comme praticien ; je n'ai point de places dans les établissements publics ; ma pratique comme accoucheur dans les hôpitaux n'a pas été suffisamment étendue ; je n'ai point comme P. D. un nom, le nom fameux d'un père, ou l'influence puissante d'un beau-père à mon appui ; et autres objections de cette force. Quel tripotage ! Qu'est-ce que cela signifie dans une affaire de pur savoir, dans une chaire théorique ? Encore il s'en faut que tout cet ergotage tombe juste. En compensation, Pelletan défend ma cause avec toute l'ardeur imaginable, ainsi que M. Fouquier. On croit que l'affaire se décidera cette semaine. L'aurai-je ? La chose est

douteuse, pourtant quand j'y songe... Paul Dubois !... quel professeur, grands dieux ! enfin nous verrons ».

Dès le début la lutte se circonscrivit entre Velpeau et Dubois. Velpeau se surpassa et jamais il n'avait montré dans ses concours précédents plus de verve et de netteté ; jamais il n'avait mieux circonscrit le sujet de ses leçons. Mais Dubois étonna ses juges par la solidité de son argumentation, la facilité de son élocution et ses connaissances pratiques qu'il avait acquises dans les cliniques spéciales et à la Maternité. Ce sont ces connaissances pratiques que Velpeau possédait à un degré moindre qui décidèrent la majorité du jury en faveur de Dubois.

Cependant Velpeau ne devait pas tarder à prendre sa revanche. Le concours d'accouchement s'était terminé le 8 mai 1834. Quinze jours après s'ouvrait le concours pour la chaire de clinique chirurgicale, laissée vacante par la mort de Boyer. Velpeau affronta de nouveau la lutte. Lorsque son tour arriva de prendre la parole, son entrée dans l'amphithéâtre fut saluée par une triple salve d'applaudissements. Velpeau était encore en face de redoutables compétiteurs contre lesquels il s'était déjà mesuré : Samson, Lisfranc, Blandin. Samson lui disputa la place de très près et Velpeau ne passa qu'à la stricte majorité. Mais son succès lui donna d'autant plus de joie qu'il lui avait été chèrement disputé :

« Je suis nommé, mon cher maître, écrit-il à Bretonneau ; ma joie ne peut se peindre, mon cœur n'a jamais rien

éprouvé de semblable, toutes mes idées se confondent, tout est bouleversé dans mon âme. Je ne puis que vous dire ce mot : demain le calme me permettra de vous écrire en détail ».

A dater du jour où Velpeau fut nommé, sa correspondance avec Bretonneau s'espace ; les lettres deviennent plus brèves et l'on est de moins en moins renseigné sur la vie de Velpeau qui est de plus en plus traîné en dehors de l'orbite de Bretonneau. Cependant, il est encore quelques lettres précieuses pour la biographie de Velpeau et la connaissance de ses idées.

En 1843, il est candidat à la place laissée vacante à l'Institut par la mort de Larrey. Bien entendu, Bretonneau est sollicité d'intervenir :

« J'ai vu M. Dutrochet, dont j'ai été très content ; lui auriez-vous écrit ? Si *non*, dans l'état où il est, un petit mot de vous me l'octroiera ; et M. Duméril ?... Ah ça ! ne riez pas de l'Institut comme vous riez de votre fortune ! D'aucuns me disent que je dois en être, et puisque j'ai eu la simplicité de demander, dse faire des visites *d'intrigues*, il faut bien que vous m'aidiez. Du reste, ce métier-là est bien ce qu'il y a au monde de plus niais, de plus abrutissant, de plus bête ! »

L'intervention de Bretonneau eut-elle quelque influence ? En tout cas Bretonneau fut élu : « Malgré tout leur ramassis de sottises, m'y voilà ».

En réalité, la lutte avait été dure, car les concurrents

étaient de marque : Civiale, Lallemand, Lisfranc et Ribes. Lallemand surtout, très connu par ses travaux, très poussé par l'école de Montpellier encore très puissante à cette époque, était un antagoniste redoutable. Les travaux de Lisfranc, sa réputation chirurgicale, les mémoires de Ribes, les découvertes de Civiale et les amis que lui valait sa spécialité, constituaient autant d'éléments qui accroissaient l'incertitude du résultat pour Velpeau. Les premiers tours de scrutin n'ayant pas donné de résultats, la lutte se circonscrivit entre Velpeau et le professeur de Montpellier et Velpeau fut élu au scrutin de ballotage par 39 voix contre 26 à Lallemand.

La nouvelle de cette élection, si elle fut une joie, ne fut pas une surprise pour Bretonneau : L'Institut devait un jour ou l'autre vous ouvrir ses portes » écrit le maître de Tours qui fut par contre assez surpris en 1847, quand on pensa à Velpeau pour la pairie. Les évènements de 1848 en anéantissant cette espérance apportèrent à Bretonneau une autre stupéfaction : celle de voir Trousseau représentant du peuple.

*
* *

En 1835, Velpeau avait quitté Saint-Antoine pour la Charité. Ses leçons cliniques attirèrent aussitôt un nombreux concours d'auditeurs. Les élèves venaient y recevoir une instruction solide, des enseignements clairs et méthodiques; Ils y trouvaient encore, dit Béclard, un lumineux bon sens et une manière de parler lente et réfléchie qui gravaient profondé-

ment les choses dans l'esprit. Loin de se ralentir, le succès des premiers jours alla toujours croissant. La réputation de Velpeau s'étendit rapidement et dans le cortège qui, chaque matin l'accompagnait à sa visite, il y eut bientôt autant de médecins que d'étudiants. Les gens de lettres ne dédaignaient point de se mêler à cette foule et les Goncourt vinfent à la Charité la documentation de *Sœur Philomène*.

Il fut un des professeurs les plus populaires et Boyer s'en est fait l'écho dans un de ses romans sur la vie de carabin : *Une Brune*, où il trace ce portrait de Velpeau que Sainte-Beuve trouvait d'une « frappante ressemblance » :

« Il marchait à petits pas, dans une attitude raide, comme s'il avait la colonne vertébrale ankylosée. Il penchait en avant non pas courbé, mais pour ainsi dire incliné dans son entière longueur, comme un homme de fer qui tombera tout d'une pièce, mais se refuse à plier petit à petit. La tête était ronde, le front large et beau. Le reste du visage assez commun, et presque cerclé dans une haute et quadruple cravate blanche, n'avait rien de saillant, hors deux gros sourcils buissonneux et envahissants qu'il était obligé de tailler de temps à autre, à cause de leur développement anormal ».

D'une exactitude proverbiale, pendant plus de trente ans, Velpeau ne manqua jamais de venir tous les jours à la même heure, à la Charité, dur pour lui-même et pour les autres, n'acceptant plus ceux de ses élèves qui, sans raison valable, s'étaient absentés plus de trois fois dans le mois.

Velpeau avait une passion qui était presque une monomanie : il aimait les calembours. En regardant ses interlocuteurs, dit Tillaux, il ne songeait qu'au bon mot qu'il allait faire à leurs dépens.

Quelques-uns étaient bons, mais Velpeau aurait compromis la plus belle des causes pour un calembour d'un goût un peu douteux.

Verneuil ne lui pardonna jamais les mots avec lesquels Velpeau saluait son entrée, lorsqu'il venait concourir devant lui. « Ah ! disait Velpeau, voilà ma rue qui entre ! »

Un jour, à l'Académie de Médecine, un membre correspondant voulant flatter les illustres auditeurs, les décora du titre pompeux de maréchaux de la science. « Tiens ! dit Velpeau, se penchant vers son voisin, il paraît que je finis comme j'avais commencé ».

Quelques calembours faits aux dépens de ses clients lui attirèrent des inimitiés. Un malade vint le consulter pour une tumeur; après l'avoir examiné : « Que pensez-vous, Monsieur, du système d'Epicure ? lui dit brusquement Velpeau ». « Il me semble qu'il a du bon, répondit le client ». Velpeau lui fit dans sa tumeur quelques piqûres et voyant le Monsieur protester vivement : « Je vois bien que vous vantiez lui dit-il ».

Il avait des calembours pour à peu près tous les cas, dit Pierre Boyer; ainsi chaque fois qu'il s'agissait d'une

opération au pied, quand le patient manifestait quelque douleur :

— Il est impossible, lui disait le chirurgien, que vous ayez *senti* quelque chose, car, mon ami, c'était bien loin de votre nez.

Une autre fois, il demandait à ses élèves :

— Quel est l'aliment qu'on ne devrait jamais trouver dehors ?

— C'est le lait des nourrices.

— Pourquoi ?

Parce que le lait des nourrices étant un *mets-de-sein,* un médecin doit toujours avoir sa *patte-au-logis*.

Un jour — et nous en terminerons avec l'esprit de Velpeau — à la Charité, après avoir fait l'appel de ses élèves rangés en cercle autour de lui, il leur posa cette question :

— Quand on est derrière une jolie femme, et qu'elle se baisse pour rattacher sa jarretière, qu'est-ce qu'on voit ?

Personne n'osait répondre ; on trouvait le sujet trop scabreux.

— Allons, vous n'êtes pas forts, dit le chirurgien en clignant de l'œil, eh bien, ce *convoi* est plus gai que celui qui va au Père-Lachaise.

*
* *

Ayant toujours mené une vie austère, d'une sobriété exceptionnele, Velpeau vers la fin de sa vie, commença à s'ac-

corder quelques distractions et acheta une raison de campagne à Antony : « Je suis né vieux, disait-il à Guyon, j'ai vécu vieux, je vais mourir jeune ».

Les honneurs auxquels il était arrivé, la fortune qu'il avait acquise, ne lui avaient point fait oublier le pays natal. Maintes fois, il avait apporté aide matérielle et morale à quelques jeunes compatriotes peu fortunés. Au moment de la réorganisation des écoles de médecine en 1840, il avait, de concert avec Trousseau, obtenu la création d'une école à Tours; Bretonneau, malgré leurs supplications, et par un de ces tracts d'indépendance de caractère dont il était coutumier, en resta volontairement exclu.

Hanté par ses souvenirs d'enfance, Velpeau voulut, en 1860, revoir le petit village de la Brèche où il n'était revenu que rarement. Comme la vieille église tombait en ruines, la municipalité décida la construction d'un nouvel édifice sur l'emplacement de l'ancien. Velpeau donna une somme importante (3) et fit commencer les travaux. Il était convenu que

---

(1) Velpeau, qu'aucune détresse ne laissait insensible, fut président de l'Association des médecins de la Seine et l'un des plus ardents apôtres de l'œuvre que nous devons à Orfila.

(2) Un monument a été élevé sur la place de la Brèche, le 11 juillet 1897, c'est une stèle ornée de palmes, surmontée d'un buste en bronze de Velpeau.

(3) Velpeau connaissait la valeur de l'argent. On a même prétendu qu'il était avare. Et l'épigramme que lui lança Pajot, sous forme d'épitaphe anticipée, a consacré cette réputation :

Cit-git l'opérateur heureux
Qui, sans jamais se battre,
Coupa bien des hommes en deux
Et des liards en quatre.

le vieux chirurgien ferait le voyage de Paris au pays natal et viendrait assister à l'inauguration de la nouvelle église. Mais les travaux traînèrent en longueur et la mort vint surprendre Velpeau avant qu'il eut pu mettre à exécution le projet que dans les dernières années de sa vie il avait caressé avec une certaine impatience. Mais le souvenir du donateur a été perpétué dans la petite église de Brèches : sur un vitrail on peut contemplet Velpeau dans sa robe professorale, le chef couvert de la toge rouge !

***

Dans le cours de l'hiver de 1867, Velpeau fit une mauvaise grippe. Guyon lui conseilla le repos, d'ailleurs sans résultat. « Il faudra, disait Velpeau à son ami Dubois, il faudra que je sois bien mort pour en convenir ». Et il continua ses leçons, assista aux actes de la Faculté comme à l'ordinaire. Le 17 août, Guyon le rejoignant au moment où il sortait de chez lui pour se rendre à la Charité, le supplia de rentrer. « Non, répondit-il, j'ai promis à Liouville de lui faire faire une amputation, il faut que j'aille à la Charité ». Et devant l'insistance de Guyon, il ajouta : « Je vous assure que je rentrerai immédiatement après la visite ». Il tint parole et revint chez lui pour n'en plus sortir. Comme Velpeau accusait depuis quelque temps des troubles prostatiques, Nélaton vint l'examiner avec Guyon. Mais une pneumonie se

déclara et malgré les soins de Barth, Velpeau expira le 24 août 1867, à dix heures du matin.

Ses obsèques eurent lieu avec une pompe immense et jamais, depuis Dupuytren, on n'avait vu si beau cortège. Presque tout le corps médical de Paris, tous les médecins étrangers présents au Congrès médical, une foule de personnes de toutes classes accompagnèrent le corps à Saint-Thomas d'Aquin puis au cimetière Montparnasse.

CHAPITRE II

L'Œuvre de Velpeau

Pour dresser l'inventaire de ce que les sciences médicales doivent à Velpeau, il faudrait en parcourir le cadre tout entier. « Pas un progrès auquel il n'ait contribué, dit Rochard ; pas une innovation qu'il n'ait xepérimentée ». Le nombre de ses publications a été considérable : la liste qu'en donne Guyon ne comporte pas moins de 350 titres ! Nous nous bornerons à signaler les principales.

En 1821, Béclard avait donné à l'anatomie chirurgicale une place dans son enseignement officiel, et il fut bientôt imité par les prosecteurs de l'école, Blandin, Gerdy, Velpeau. Mais pour que l'anatomie chirurgicale fut définitivement fondée, il fallait que l'enseignement oral fit place à l'enseignement écrit, il fallait qu'un livre fixât les notions éparses jusque-là dans les amphithéâtres. C'est alors que parut celui de Velpeau. C'est à partir de sa publication que l'anatomie chirurgicale a véritablement pris racine dans les écoles. Ce grand ouvrage, où l'érudition et les recherches personnelles occupent une place presque égale, ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'ampleur et des développements donnés à

tous les sujets. On l'a même trouvé trop complet. Velpeau, dit Rochard, obéissant aux idées de l'époque, y a englobé l'anatomie générale, qui occupe le tiers de son premier volume et constitue un véritable hors-d'œuvre. Il a eu aussi le tort de s'engager à la suite de Thomson dans la mauvaise voie de l'anatomie élémentaire qui, poussant l'analyse au-delà des bornes de la raison, et prenant des artifices de scalpel pour des réalités, découpe les aponévroses en bandelettes sans nombre qu'elle affuble de noms particuliers, qui décompose en dix-huit feuillets les enveloppes d'une hernie et découvre dix-sept couches dans le ligament sde Gimbernat. Ces légères imperfections n'enlèvent rien au mérite de cet important ouvrage, qui constituait un progrès considérable pour son époque et qui a eu le mérite de lui survivre.

Chef de Clinique à l'hôpital des facultés qui recevait alors des femmes en couches, Velpeau eut l'occasion de s'occuper d'obstétrique et il fit paraître en 1829 son *Traité élémentaire des accouchements* qui fut réédité en 1835 avec des développements considérables et resta longtemps un livre classique. Et il ne faut point oublier que c'est à Velpeau que revient l'honneur d'avoir demandé que la Maternité fut ouverte aux étudiants :

« Il faut, disait-il, que les portes de la Maternité s'ouvrent pour les médecins et les étudiants. Je n'ignore pas que pour en défendre les abords, on oppose la considération des mœurs et de l'humanité. Mais où serait le danger pour ces

deux grands intérêts ? Ce qui les outrage, c'est le régime actuel d'une aussi belle institution frappée de stérilité. Lorsqu'on songe qu'on ne fait pas moins de deux mille accouchemnets par an à la Maternité, et que ce trésor est à la disposition d'une centaine de sages-femmes qui en sortent chaque année, et qui, une fois libres, n'auront d'autre mission, d'autres droits, que de présider aux accouchements simples ! Qu'y aurait-il, au contraire, de plus conforme à la morale et à l'humanité, que de rendre habiles et savants ceux que leur profession appelle à secourir les femmes dans un travail difficile et à protéger l'homme à sa naissance ? »

En 1832, Velpeau publiait ses *Nouveaux Eléments de Médecine opératoire*, l'ouvrage le plus considérable qui eut encore paru sur ce sujet et qui a servi de guide à toutes les générations chirurgicales de cette période.

Tandis qu'il rédigeait son *Traité d'anatomie chirurgicale*, il avait commencé une série de recherches qui furent pendant plus de dix ans l'objet principal de ses préoccupations. Cette œuvre de science pure qui avait l'embryologie pour sujet parut en 1836 ; cette étude était encore un coin réservé de la physiologie que les vivisections aidés du microscope allaient bientôt éclairer d'un jour nouveau, mais qui se trouvait alors plongé dans les ténèbres, et dans lequel les hypothèses les plus étranges, les systèmes les plus fantastiques s'étaient donné carrière. Velpeau entreprit d'y faire pénétrer l'observation. Il réunit un nombre considérable de produits et se mit

à l'œuvre en portant surtout son attention sur les enveloppes; mais les œufs humains qu'il avait recueillis étaient déjà âgés, ils avaient parcouru les phases les plus intéressantes de leur évolution, et d'ailleurs il se borna à les examiner à l'œil nu. Pour faire progresser cette branche de la physiologie, il fallait entrer dans une toute autre voie et demander l'explication de ces mystères à la physiologie expérimentale. Les découvertes de Purkinje, de Coste, Müller, Pouchet eurent bientôt fait oublier le consciencieux ouvrage de Velpeau.

En 1853, Velpeau publia son *Traité des maladies du sein et de la région mamaire*, la dernière de ses grandes œuvres chirurgicales. Le cancer était depuis de nombreuses années l'objet de ses recherches; en clinicien consommé, muri par l'expérience, il en fit connaître les résultats. Le prédécesseur immédiat de Velpeau dans la chaire de clinique de la Charité, Boyer, le grand représentant des doctrines de l'Académie de Chirurgie, se déclarait, dans beaucoup de cas, incapable de distinguer avant l'opération les tumeurs bénignes de celles qui ne l'étaient pas, et s'en remettait aux résultats ultérieurs de leur enlèvement pour se prononcer. Il était réservé à Velpeau de faire la lumière. Seul, de tous les chirurgiens français, dit Broca, il comprit la nécessité de débrouiller le chaos des tumeurs. Les règles principales du diagnostic en furent posées et le pronostic établi d'après leurs caractères cliniques.

Convaincu que le cancer abandonné à lui-même détermine fatalement la mort, mais qu'il peut être arrêté dans son

évoultion, il étudia non seulement les caractères exacts des tumeurs qui peuvent être confondues avec lui, mais il détermina soigneusement, au point de vue clinique, les variétés de cette affection. Il fit voir qu'il en est que la chirurgie ne saurait arrêter dans leur évolution, tandis que, prises à temps, certaines formes peuvent être curables. Aussi voulait-il que celles-ci fussent opérées sans retard, tandis qu'il renonçait à attaquer les autres. Et pendant qu'il montrait aux chirurgiens ce qu'ils peuvent attendre de leur intervention dans le véritable cancer, il prouvait que près d'un quart des tumeurs du sein n'étaient pas de mauvaise nature.

Sans doute Velpeau s'élevait-il contre la réalité de la cellule cancéreuse et les révélations du microscope (1). S'il s'est trompé, n'oublions pas des phrases comme celle-ci : « On peut guérir le cancer radicalement, c'est-à-dire sans récidive, à l'aide de l'instrument tranchant et des caustiques ». Un mot à changer à ces paroles consolantes et nous pourrions les dates d'aujourd'hui.

Indépendamment des grands ouvrages de Velpeau, on ferait dix à quinze volumes de ses autres publications. Les maldies des yeux et plus particulièrement celles de la conjonctive et de la cornée, les fractures du crâne, la lymphan-

(1) « Je n'aime pas les chirurgiens microscopiques, disait-il ». Guyon raconte M. Legueu, se souvint du mot, et quand il se présenta à Velpeau pour lui demander une place d'interne, il lui dit : « Vous pouvez me prendre, vous êtes sûr avec moi de ne pas avoir un interne microscopique ». Velpeau répondit par un sourire et donna la place.

gite ou angioleucite, l'érysipèle, l'infection purulente, les maladies des bourses tendineuses, l'hématocèle, la fièvre urétrale ; en médecine opératoire l'acupuncture, les bandages inamovibles, la bronchoplastie, l'entéroplastie, les injections iodées ou irritantes : tels sont au milieu de beaucoup d'autres, les points qu'il a marqués d'un progrès.

Bien qu'il appartient par son âge et son éducation chirurgicale à une époque où l'on recherchait trop peut-être les opérations audacieuses, et où l'on était trop souvent disposé à considérer l'instrument tranchant comme la seule ressource, Velpeau se montra toujours opérateur réservé. D'autres furent des opérateurs plus brillants ; il n'en fut guère de plus sûr. L'érysipèle et l'infection purulente l'avaient rendu prudent, et il avait acquis, par expérience une vertu chirurgicale : la patience : « Plus je vieillis, disait-il, moins j'ampute ».

Enfin il importe de ne pas oublier le rôle que Velpeau a joué comme enseigneur. Pendant trente-quatre ans, il a été le professeur de clinique externe le plus suivi et le mieux apprécié. Toutes les générations de médecins qui ont passé sur les bancs de l'école pendant cette longue période sont venues puiser à la Charité les principes d'une chirurgie à la fois savante et pratique, ouverte à toutes les idées nouvelles, sympathique à tous les progrès, hostile aux excentricités dangereuses et repoussant avec énergie les aventures dans lesquelles d'autres ont tenté de l'entraîner.

Velpeau n'avait pas la brillante élocution de Trousseau, mais il apportait dans l'expression de ses idées une précision et une netteté qui entraînaient la conviction ; ses leçons, par le tour original de son esprit bienveillant et narquois, avaient un charme tout particulier et jamais, dit un contemporain, on ne sortait de son amphithéâtre sans avoir appris quelque chose.

Comme le dit M. le Professeur J.-L. Faure, « Velpeau a passé sur cette terre en faisant honneur à l'intelligence humaine et en donnant toutes ses forces à la gloire de la chirurgie ».

Conclusions

Velpeau est un exemple magnifique de constante énergie, de volonté tenace, de courage.

Par son enseignement, par ses écrits, par l'influence qu'il a exercée sur sa chirurgie, Velpeau mérite d'être placé à la tête des chirurgiens de son temps.

Il a étendu au loin la renommée de l'Ecole française et son nom est pour toujours attaché à l'histoire chirurgicale du XIX[e] siècle, en compagnie des Boyer, des Antoine Dubois et des Dupuytren.

Vu, le Doyen : BALTHAZARD.

Vu, le Président : LENORMANT.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
S. CHARLÉTY.

Bibliographie

I. — PRINCIPALES PUBLICATIONS DE VELPEAU

Thèse sur quelques propositions de médecins, 1823.

An tuberculorum crudorum in pulmonibus certa diagnosis, 1824.

Recherches sur diverses parties du produit de la conception considéré chez l'homme. *Arch. génér. de Médecine,* 1824.

Exposition d'un cas remarquable de maladie cancéreuse, avec oblitération de l'aorte, et réflexions en réponse aux explications données à ce sujet par M. Broussais, 1825.

De la phlébite et de l'érysipèle phlegmoneux, des blessures des anatomistes et des avantages du bandage compressif dans le traitement de ces maladies. *Rev. franç. et étrangère,* 1829.

De l'emploi des mercuriaux dans le traitement de la péritonite. *Arch. gén. de médecine,* 1829.

Traité élémentaire de l'art des accouchements ou principes de tokologie et d'embryologie, 2 vol., 1829.

Traité complet de l'art des acouchements ou tokologie théori-

que et pratique, avec un abrégé des maladies qui compliquent la grossesse, le travail et les couches, et de celles qui affectent les enfants nouveau-nés, 2e éd., 1830.

Mémoire sur l'amputation de la jambe dans l'articulation du genou et description d'un nouveau procédé pour pratiquer cette opération. *Arch. gén. de médecine,* 1830.

Recherches sur la cessation spontanée des hémorragies traumatiques primitives et sur les moyens qui, dans certains cas, pourraient servir de succédanés à la ligature des artères, 1830.

Généralités sur la physiologie et sur la marche à suivre dans cette science, 1831.

Nouveaux éléments de médecine opératoire, 3 vol. avec atlas, 1832.

De la contusion de tous les organes, 1833.

Des fistules aérifères (fistules laryngo-pharyngiennes) et de la broncho-plastique, nouvelle méthode plastique. *Gaz. méd. de Paris,* 1833.

Nouvelles remarques sur la membrane caduque et sur les rapports qu'elle contracte avec l'œuf humain. *Arch. gén. de Médecine,* 1833.

Embryologie ou Ovologie humaine, contenant l'histoire descriptive et iconographique de l'œuf humain, 1833.

Traité complet d'anatomie chirurgicale et topographique du corps humain ou anatomie considérée dans ses rapports

avec la pathologie chirurgicale et la médecine opératoire, 2e éd., 2 vol. et atlas, 1833.

De l'opération du trépan dans les plaies de la tête, 1834.

Mémoire sur les maladies du système lymphatique. *Arch. génér. de médecine,* 1835.

Mémoire sur un nouveau traitement des brûlures. *Revue méd. franç. et étrangère,* 1835.

Mémoire sur les anus contre nature, dépourvus d'éperon et sur une nouvelle manière de les traiter. *Journ. heb. des prog. des sciences et institutions médicales,* 1836.

Luxations de l'épaule. *Arch. génér. de médecine,* 1837.

Petit traité des maladies du sein. Dictionnaire de médecine en 5 vol., 1858.

Lettre sur l'introduction de l'air dans les veines. *Gaz. méd. de Paris,* 1838.

Leçons orales de Clinique chirurgicale faites à l'hôpital de la Charité, recueillies et publiées par P. Pavillon, 3 vol., 1840-1841.

Leçons orales de Clinique chirurgicale données de 1837 à 1840, à l'hôpital de la Charité et publiées par Jeanselme et P. Pavillon, et augmentées d'un traité complet sur les maladies des yeux, 1841.

Du strabisme. Supplément aux nouveaux éléments de médecine opératoire, 1842.

Remarques sur la nature et le traitement de l'érysipèle. *Ann. de chirurgie franç. et étrangère,* 1842.

Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur les cavités closes, naturelles ou accidentelles de l'économie animale, 1843.

De la rupture ou de l'écrasement sous-cutané des tumeurs en général, des tumeurs sanguines en particulier. *Ann. de la Chir. franç. et étrangères*, 1845.

Des injections médicamenteuses dans les cavités closes. *Ann. de la Chir. franç. et étrang.*, 1845.

Maladies de l'utérus, 1854.

Traité des maladies du sein et de la région mammaire, 1854.

Du diagnostic et de la curabilité du cancer. *Bull. Académie de Médecine*, 1854-1855.

De la méthode opératoire sous-cutanée. *Bull. Académie de Médecine*, 1856-1857.

Clinique chirurgicale de la Charité. Leçons sur le diagnostic et le traitement des maladies chirurgicales, faites au mois d'août 1865; recueillies et rédigées par Regnard, 1866.

II. — PRINCIPALES ÉTUDES SUR VELPEAU

Béclard. — Eloge de Velpeau prononcé à l'Académie de Médecine le 15 décembre 1868.

Boyer. — Une Brune, Roman, 1868.

Brame. — Eloge de Velpeau, 1867.

Faure (J.-L.). — Discours prononcé à Brèches, lors de la pose d'une plaque sur la maison de Velpeau, oct. 1931.

GENTY (M.). — Velpeau. *Les Biographies médicales*, avril et mai 1931.

LEGUEU. — Félix Guyon (1831-1920). Eloge prononcé à l'Académie de Médecine, le 8 décembre 1931.

GUYON. — Velpeau, discours prononcé à Tours, le 30 octobre 1867 ; à l'inauguration du monument élevé à Bretonneau, Velpeau et Trousseau.

MAUCLAIRE. — Le centenaire de la création de l'agrégation de médecine. *Bull. de la Soc. franç. d'histoire de la médecine*, 1923, p. 89.

PICHEVIN. — Quelques souvenirs sur Velpeau. La Semaine gynécologique, 5 décembre 1911.

TILLAUX. — Velpeau. *Arch. gén. de médecine*, 1902, pp. 5-13.

TRÉLAT. — Eloge de Velpeau prononcé à la séance annuelle de la Société de Chirurgie le 20 janvier 1869.

TRIAIRE. — Bretonneau et ses correspondants, 2 vol., 1892.

Saumur. — Imprimerie M. CHEVALIER.